

<p style="text-align: center;"><b>COMMISSION STATUT DES EDUCATEURS</b> <b>Réunion du Lundi 21 septembre 2020</b></p>
--

**Présents :** Messieurs Laurent BOURDIN - François CLERCQ - Jérôme ROGEL - Bernard SINOQUET.  
**Absents Excusés :** Messieurs Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) - Hervé DESMAREST - Raoul TETARD.

### 1/ Mise en place de la Commission du Statut des Educateurs

Monsieur François CLERCQ fait un bref historique de la création du Statut des Educateurs au sein du District de la Somme.

La création de ce Statut est le résultat du travail du groupe de réflexion des acteurs de la Division 1 regroupant des entraîneurs, des joueurs, des présidents de clubs, des arbitres officiels, délégué officiel du District et des membres du Comité Directeur du District de la Somme.

### 2/ Rappels des obligations pour chaque équipe soumise au Statut des Educateurs (Article 4 - Obligation du club - Règlement des Statuts des Educateurs)

**Pour le championnat D1 :** au minimum un AS ou un CFF3

**Pour le championnat D2 :** être titulaire au minimum le Module de Formation Séniors

La Commission du Statuts des Educateurs attire l'attention de l'ensemble des clubs évoluant en D1 et en D2 sur la déclaration annuelle obligatoire de l'éducateur responsable de l'équipe.

Le club devra désigner son entraîneur principal pour chacune des équipes concernées par les obligations d'encadrement avec une saisie **sur FOOTCLUBS**.

### Les clubs devront être en règle au plus tard le 15 Novembre 2020.

La Commission rappelle à l'ensemble des clubs évoluant en D1 et en D2, **l'Article 2 (obligation de licence technique régionale, licence éducateur, licence éducateur ou animateur)** pour établir à l'entraîneur principal de chaque équipe concernée une Licence Technique Régionale, Educateur Fédéral ou Animateur (selon le diplôme).

### 3/ Organisation de travail de la Commission du Statut des Educateurs

Chaque groupe se voit désigner un référent :

- **Pour la Division 1 groupe A :** Monsieur Raoul TETARD
- **Pour la Division 1 groupe B :** Monsieur Bernard SINOQUET
- **Pour la Division 2 groupe A :** Monsieur Jérôme ROGEL
- **Pour la Division 2 groupe B :** Monsieur Laurent BOURDIN
- **Pour la Division 2 groupe C :** Monsieur Hervé DESMAREST

Le rôle du référent du groupe est de conseiller, d'accompagner les éducateurs dans un processus de formation et d'être à l'écoute des demandes des clubs.

En aucun cas, il n'est habilité à rendre une décision sans l'avis notifié de la Commission du Statut des Educateurs.

Monsieur Emmanuel BOISSIER (CTD PPF) sera l'interlocuteur privilégié pour toutes informations concernant les formations et/ou les modalités d'inscription.

#### **4/ Création du badge d'identité personnel**

Un modèle de badge d'identité pour chaque éducateur a été demandé par la Commission et proposé par Monsieur Wilfried LECLERCQ (secrétaire administratif du District de la Somme). Le modèle est validé par l'ensemble de la Commission des Statuts des Educateurs.

Dans les prochains jours, les clubs évoluant en D1 et en D2 vont recevoir ce badge à l'attention de l'éducateur responsable de l'équipe soumise au Statut des Educateurs. L'éducateur devra porter ce badge d'identité de façon visible pendant la durée de chaque match.

#### **5/ Point sur les obligations d'encadrement saison 2020-2021**

Voir ci-après les différentes annexes : Annexe 1 (Division 1 Groupe A) – Annexe 2 (Division 1 Groupe B) – Annexe 3 (Division 2 Groupe A) – Annexe 4 (Division 2 Groupe B) – Annexe 5 (Division 2 Groupe C)

#### **6/ Courrier :**

- de Monsieur Pascal CANDAS + certificat médical : Absence excusée au match D1 Groupe B : RC Doullens / Le Hamel O du 13/09/2020 - Accordée.

*Prochaine réunion sur convocation.*

**Le Président :** Monsieur François CLERCQ

## Annexe 1 : DIVISION 1 GROUPE A

	DIPLOME OBTENU	OBLIGATION	CONFORME		DEROGATION		OBSERVATIONS
			OUI	NON	OUI	NON	
<b>ABBEVILLE SC</b> Mr FLORIAN LASSECHERE	INITIATEUR 2 Module Senior	CFF3		X	X		Dérogation accordée. Engagement de formation reçue
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module U17/ 19 et à passer la certification CFF3. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>AMIENS AC 3</b> Mr JOEL PEUVOT	INITIATEUR 1	CFF3		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020.
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module U17/ 19 et à passer la certification CFF3. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>AMIENS MONTIERES</b> Mr ROMAIN COLLET	BMF (en formation)	CFF3	X				
<b>AS 2 A</b> Mr GUILLAUME GREVIN	BEF	CFF3	X				
<b>AUXILOISE</b> Mr JEROME ROGEL	BMF	CFF3	X				
<b>ES DEUX VALLEES</b> Mr LAURENT HUYON	INITIATEUR 2	CFF3		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020 - Accession de D2 en D1
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module U17/ 19 + Module Senior et à passer la certification CFF3. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>FLIXECOURT SC</b> Mr CHRISTOPHE HERBET	/	CFF3		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module U17/ 19 + Module Senior et à passer la certification CFF3. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>GAMACHES AS 2</b> Mr STEPHANE LEBRUN	CFF2 - Module U17/U19 + Module Senior	CFF3		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020 - Accession de D2 en D1
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à passer la certification CFF3. La commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>HARONDEL ES</b> Mr SEBASTIEN GHADDAB	CFF3	CFF3	X				
<b>FC ST VALERY</b> Mr ADRIEN DELABARRE	CFF3	CFF3	X				

**Annexe 2 : DIVISION 1 GROUPE B**

	DIPLÔME OBTENU	OBLIGATION	CONFORME		DEROGATION		OBSERVATION
			OUI	NON	OUI	NON	
<b>ALBERT USAAS</b> MR OLIVIER BRUNET	BMF	CFF3	x				
<b>AMIENS RIF</b> Mr YACINE GUERCIF	/	CFF3		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020.
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module U17/ 19 et à passer la certification CFF3. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>CAMON US 2</b> Mr FREDERIC BORNOVILLE Mr ROMAIN SOYEUX	BEF CFF3	CFF3	X				
<b>CONTY LOEUILLY SC</b> Mr Julien HUYON	CFF3	CFF3	X				
<b>CORBIE</b> Mr DIDIER GETO	CFF3	CFF3	X				
<b>LE HAMEL O</b> Mr CHRISTOPHE DIEU	/	CFF3		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020 - Accession de D2 en D1
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module U17/ 19 + Module Senior et à passer la certification CFF3. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>LONGUEAU ESC 2</b> Mr BENOIT BOURDET	BEF	CFF3	X				
<b>PAYS NESLOIS</b> Mr SADIO DEMBELE	CFF3	CFF3	X				
<b>RC DOULLENS</b> Mr PASCAL CANDAS	CFF3	CFF3	X				
<b>VILLERS BRETONNEUX AS</b> BERTRAND BOURDET	CFF3	CFF3	X				

**Annexe 3 : DIVISION 2 GROUPE A**

	DIPLÔME OBTENU	OBLIGATION	CONFORME		DEROGATION		OBSERVATIONS
			OUI	NON	OUI	NON	
<b>CRECY EN PONTHEIU CS</b> Mr YANNICK LEFEBRE	Module Senior	Module Senior	X				
<b>JS MIANNAY</b> Mr ARNAUD FROMENTINI	/	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Accession de D3 en D2
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>MAREUIL CAUBERT FC</b> Mr ERIC MYKINAYI		Module Senior				X	NON CONCORDANCE ENTRE LA FICHE DE RENSEIGNEMENT ET DIPLÔME OBTENU
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission va prendre contact avec le club. Le cas échéant, La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>OISEMONT FC</b> Mr THOMAS LERMECHIN	Module Senior	Module Senior	X				
<b>OISEMONT TEMPLIERS</b> Mr MICHAEL RASSE	INITIATEUR 2	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Accession de D3 en D2
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>PONT REMY SC</b> Mr STEPHAN BELLEVALEE	INITIATEUR 1	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020.
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>US ABBEVILLE 2</b> Mr JOHAN DAIRAINÉ	/	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Accession de D3 en D2
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>US BETHENCOURT</b> Mr JEROME VAN KEER	INITIATEUR 2	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Accession de D3 en D2
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>USNF</b> Mr JULIEN EVENOU	CFF3	Module Senior	X				
<b>VALINES AS</b> Mr BENOIT LEGER	/	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Engagement de formation reçue
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						

**Annexe 4 : DIVISION 2 GROUPE B**

	DIPLÔME OBTENU	OBLIGATION	CONFORME		DEROGATION		OBSERVATIONS
			OUI	NON	OUI	NON	
<b>AILLY S/SOMME FC 2</b> Mr YANNICK JOSSE Mr TONY SERRANO PARDAL	CFF2 CFF1	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Equipe rétrogradée de D1 en D2. Engagement de formation reçue.
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite les éducateurs à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>AMIENS FC PORTO 2</b> Mr FLORIAN DUVAL	BMF	Module Senior	X				
<b>AMIENS OL</b> Mr MOHAMED ZARKANI	CFF1	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Accession de D3 en D2
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>AMIENS PIGEONNIER 2</b> Mr XAVIER LACHERE	CFF1	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Accession de D3 en D2
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>AMIENS RC 2</b> Mr S DESROSES	CFF3	Module Senior	X				
<b>LIGNIERES CHATELAIN US</b> Mr BAPTISTE FOURNIER	/	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020.
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>POIX B.C FC</b> Mr VALENTIN DUFOSSÉ	Module Senior	Module Senior	X				
<b>QUEVAUVILLERS JS</b> Mr AURELIEN BETTEMBOS	/	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Equipe rétrogradée de D1 en D2
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>SALOUEL RC</b> Mr JULIEN VALERI	CFF3	Module Senior	X				
<b>FLESSELLES US</b> Mr ERIC CORDIER	/	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Engagement de formation reçue
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						

**Annexe 5 : DIVISION 2 GROUPE C**

	DIPLOME OBTENU	OBLIGATION	CONFORME		DEROGATION		OBSERVATIONS
			OUI	NON	OUI	NON	
<b>AILLY S/NOYE FR</b> Mr BERNARD SINOQUET	ANIMATEUR SENIOR	Module Senior	X				
<b>ALBERT USOAAS 2</b> Mr BENJAMIN COEHLO	ANIMATEUR SENIOR	Module Senior	X				
<b>AS QUERRIEU</b> Mr TONY RYON	/	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Accession de D3 en D2
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>AS SAINT SAUVEUR</b> Mr LUDOVIC GOVIN	INITIATEUR 1	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Accession de D3 en D2
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	La Commission incite l'éducateur à suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>ENGBELMER FR</b> Mr S EMILIE DESMOTHE	BEF	Module Senior	X				
<b>GLISY AS</b> Mr JULIEN DUCHOSSOIS	Module Senior	Module Senior	X				
<b>HAM US</b> Mr MOHAMED BOUOUDAD	INITIATEUR 1	Module Senior		X		X	
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	L'éducateur doit suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						
<b>MEAULTE FC</b> Mr QUENTIN MERCIER	Module Senior	Module Senior	X				
<b>ROSIERES US</b> Mr GREGORY MAGNY	ANIMATEUR SENIOR	Module Senior	X				
<b>US DAOURS</b> Mr ERIC EMONOT	/	Module Senior		X	X		Dérogation accordée. Educateur en place lors de la saison 2019/2020. Accession de D3 en D2. Engagement de formation reçue
<b>RECOMMANDATIONS DE LA COMMISSION</b>	L'éducateur doit suivre la formation Module Senior. La Commission suggère au club de consulter les calendriers de formation sur le site du District de la Somme.						